



Novembre 2015

Actions recommandées pour la gestion des cas positifs de diarrhée épidémique porcine (DEP) et de delta coronavirus porcin (DCVP) en maternité

SITE NAISSEUR

Les élevages naisseurs sont ceux qui seront les plus affectés en raison de la mortalité des porcelets sous les mères. Par contre, étant donné que les porcelets sont transférés sur un autre site au sevrage, le cycle sera coupé plus rapidement. L'utilisation de la gestion de mises bas en bandes toutes les quatre semaines facilitera le contrôle de la DEP et du DCVP dans l'élevage.

Sevrage précoce

Planifier un sevrage précoce (de l'âge de 7 à 10 jours et plus) afin de limiter la mortalité des porcelets sous les mères et transférer ces porcelets dans un site sécuritaire et isolé.

Cochettes et réforme

Fermer complètement l'élevage à toute introduction d'animaux et ne faire aucune réforme pour une période minimale de 4 mois, ou jusqu'à ce que l'élevage soit à nouveau considéré comme exempt de la DEP ou du DCVP. S'il est impossible de respecter cette recommandation, consulter le médecin vétérinaire traitant afin de trouver une méthode alternative permettant d'éviter de mettre d'autres élevages à risque.

Immunisation contre la DEP ou le DCVP

Établir une stratégie d'immunisation pour l'ensemble du troupeau avec l'aide du médecin vétérinaire traitant.

Diminution de la pression d'infection

Diminuer la pression d'infection dans l'environnement immédiat des animaux en lavant toutes les chambres de mise bas, de même que la gestation et les corridors.

Tout plein – tout vide

Appliquer le principe de tout plein - tout vide dans les chambres de mise bas. Entrer toutes les truies dans les chambres en même temps et ne permettre aucun déplacement de porcelets ou de truies d'une chambre à l'autre. Éviter toute adoption et tout transfert de porcelets. S'assurer que les porcelets à naître reçoivent les soins adéquats et qu'ils boivent le plus rapidement possible le colostrum et, par la suite, le lait des truies pour bien s'immuniser.

- **Nettoyage, lavage, désinfection, séchage et chaulage**

Nettoyer, laver, désinfecter, sécher et chauler les chambres de mise bas. Maintenir le niveau de lisier sous les cages à son minimum. Contrôler les mouches ainsi que la vermine dans le bâtiment.

Nettoyer, laver, désinfecter et sécher tous les passages avant et après TOUT mouvement de truies et de porcelets.

- **Ségrégation des groupes infectés et non infectés**

Séparer toutes les activités entre les porcelets non infectés et les porcelets infectés afin d'éviter une nouvelle contamination de l'environnement entre ces deux groupes. Idéalement, attitrer une équipe de travail à chacun des deux groupes ainsi que de l'équipement, du matériel et des fournitures pour le travail.

- **Manipulation des porcelets**

Restreindre la manipulation des porcelets et les interventions au minimum pour diminuer la transmission du virus. Éviter d'induire les mises bas. Cesser les déplacements de porcelets et les adoptions ainsi que la taille des dents et de la queue. Retarder l'injection de fer et la castration. Injecter le fer lors du sevrage et effectuer la castration en début de pouponnière, soit 1 à 2 semaines après le sevrage. S'il est impossible de retarder la castration des porcelets après le sevrage, des mesures de biosécurité rehaussées doivent être rigoureusement respectées pour éviter la contamination croisée. La castration devrait alors être effectuée peu avant le sevrage.

- **Lavage des truies avant le transfert en mise bas**

Avant de transférer les truies et les cochettes dans les mises bas, laver celles-ci dans un endroit désigné à l'aide d'un savon et d'un désinfectant virucide qui ne posent aucun risque pour la santé des animaux.



SITE NAISSEUR-POUPONNIÈRE OU NAISSEUR-FINISSEUR

La stratégie initiale du site naisseur-pouponnière ou naisseur-finisseeur s'apparente aux étapes décrites plus haut. Tous les éléments déjà énoncés doivent être observés avant de pouvoir passer à l'étape suivante.

Flot unidirectionnel

Mettre en place un mouvement « unidirectionnel » des animaux en partance des chambres de mises bas lorsqu'il n'y a plus de signes cliniques dans celles-ci. Ce flot unidirectionnel est un prolongement de la ségrégation déjà initiée en mise bas et qui doit être continuée. Les porcelets sans signes cliniques seront transférés en pouponnière dans une section considérée comme non contaminée. Un programme strict de tout plein - tout vide par chambre doit être appliqué, ou intensifié s'il est déjà en fonction.

Pour les sites naisseurs-finisseeurs, ce flot unidirectionnel doit se poursuivre par la suite jusque dans les bâtiments de finition, et y être appliqué de la même façon.

ÉLIMINATION DU VIRUS DE LA DEP OU DU DCVP DANS UN TROUPEAU

L'élimination du virus dans un troupeau porcin peut généralement être confirmée en suivant les critères de regain de statut négatif d'un site contaminé par la DEP ou par le DCVP, présentés dans un document de l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP). Les recommandations d'échantillonnage présentées dans ce document doivent s'appliquer pour chaque bâtiment sur un site de production peu importe si le virus a été détecté ou non dans tous les bâtiments.